

"Le Plan Werner - (1) Globalité et irréversibilité" dans Europe (19 octobre 1970)

Légende: Dans son éditorial du 19 octobre 1970, Emanuele Gazzo, rédacteur en chef de l'Agence Europe, décrit les enjeux de la politique monétaire des Six telle qu'examinée dans le rapport Werner sur l'union économique et monétaire.

Source: Europe. Agence internationale d'information pour la presse. dir. de publ. RICCARDI, Lodovico ; Réd. Chef GAZZO, Emanuele. 19.10.1970, n° 668. Bruxelles.

Copyright: (c) Agence Europe S.A.

URL: [http://www.cvce.eu/obj/"le_plan_werner_1_globalite_et_irreversibilite"_dans_europe_19_octobre_1970-fr-2f29af8a-6cc3-48e7-b2bd-d57e0870e3cc.html](http://www.cvce.eu/obj/)

Date de dernière mise à jour: 05/11/2012

Le Plan Werner - (1) Globalité et irréversibilité

Deux caractéristiques fondamentales font du Rapport Werner, soumis depuis quelques jours à la Commission Européenne et aux six gouvernements, un document fondamental pour l'avenir de la Communauté Européenne. La première est la globalité, c'est-à-dire qu'aucun élément ne pourrait être retranché du plan proposé sans compromettre l'équilibre d'ensemble. La deuxième est l'irréversibilité, c'est-à-dire que lorsqu'on aura décidé d'entamer le processus d'unification progressive qui est proposé, il sera extrêmement difficile de revenir en arrière.

Ces deux caractéristiques sont parfaitement conformes à celle que nous pourrions appeler la philosophie de la Communauté, car sans globalité, notamment des avantages et des charges de toutes sortes, politiques, économiques ou sociales, et sans irréversibilité, il n'y aurait pas de Communauté.

Ces notions sont par ailleurs exprimées dans des termes un peu différents dans l'introduction du Rapport là où on peut lire que l'élaboration du plan par étapes suppose qu'il soit procédé d'abord à un examen de la situation actuelle, permettant une définition précise du point de départ et que soient développées des conclusions communes relatives à l'état de l'union économique et monétaire à l'issue du plan par étapes.

Un processus est entamé qui trouve sa raison d'être dans l'objectif à long terme à atteindre, et pour lequel les moyens à mettre en oeuvre progressivement sont exactement définis. La question fondamentale et prioritaire que l'on peut se poser est alors de savoir si le point d'arrivée prévu est conforme aux objectifs généraux de la Communauté et à ses intérêts, s'il ne va pas trop loin ou s'il ne reste pas en deça, et si les moyens prévus sont adéquats.

En ce qui concerne le point d'arrivée, le jugement avait été d'une certaine manière, formulée déjà par le sommet de La Haye. C'est, en effet, à La Haye que les Chefs d'Etat et de gouvernement en s'inspirant du plan Barre ont reconnu que la réalisation de l'union économique et monétaire est un objectif prioritaire. C'est encore à La Haye qu'ils avaient précisé que sa réalisation aurait dû être progressive (un "plan par étapes") sans fixer pour autant la durée et qu'ils avaient indiqué que le plan devait être élaboré avant la fin de 1970. Et c'est encore à La Haye qu'ils étaient allés plus loin en précisant que le développement de la coopération monétaire devrait s'appuyer sur l'harmonisation des politiques économiques et en demandant de mettre à l'étude la création d'un Fonds de réserve européen.

Les Chefs d'Etat et de gouvernement avaient ainsi indiqué le chemin et posé certaines bornes bien visibles: les débats techniques, animés par une direction politique responsable (nous pensons évidemment à la personnalité de M. Pierre Werner) ont conduit à des résultats qui, à première vue, sont parfaitement conformes à ces indications.

Le point d'arrivée constitue par conséquent la clé de l'équilibre d'ensemble. Les auteurs du Rapport l'ont bien compris, en précisant que "Le Groupe n'a pas cherché à construire dans l'abstrait un système idéal. Il s'est plutôt attaché à définir les éléments indispensables à l'existence d'une union économique et monétaire complète. L'union, telle qu'elle est décrite ici, représente le minimum de ce qui doit être fait".

Le minimum de ce qui doit être fait, voilà une réponse à ceux qui seraient tentés de trouver que ce système est "trop ambitieux".

(à suivre)